

Libéralisme économique et fiscalité

Autor(en): **Florio, Marguerite**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **58 (2000)**

Heft 1: **Faut-il baisser les impôts en Suisse?**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-140945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET FISCALITÉ

Marguerite FLORIO
Docteur en droit
Ancienne Conseillère nationale
Lausanne

Ce sujet représente tout un programme mais pourrait probablement retenir notre attention de nombreuses heures, voire de nombreuses journées. Le but est de centrer la réflexion sur un certain nombre de points. Avant de parvenir à cela, il y a lieu de dresser un constat de la situation.

Le taux de chômage a baissé. La plupart des chômeurs sont sans emploi pour des raisons structurelles et non seulement conjoncturelles. La Suisse n'a peut-être pas pris le virage nécessaire au niveau de la formation professionnelle pour aller dans le sens de l'évolution. Nous avons probablement formé de futurs chômeurs. Entre 1990 et 1998, la dette fédérale a passé de 40 à 100 milliards de francs et cela constitue une charge de plus en plus intolérable si l'on ajoute à la dette de la Confédération celles des cantons et des communes. Cela représente un montant de plus de 200 milliards. La question est dès lors de savoir comment cette somme pourra être payée, comment les intérêts pourront être payés, comment il faudra favoriser l'économie.

Il n'est pas question de libéraliser et de réintroduire ou d'introduire dans l'économie la jungle mais de tenter de trouver quelques pistes qui soient compatibles avec le respect d'autrui et qui fassent renaître l'esprit d'entreprise.

Il est vrai qu'un système fiscal favorable pour les entreprises est un des aspects de cette politique pour autant que les «règles du jeu» soient définies. On pourra objecter que cela aggravera encore la situation des pauvres. Cela n'est pas exact. En effet, les entreprises peuvent créer des emplois et bénéficier au moins pendant la période de démarrage d'un allègement de la fiscalité d'une durée déterminée. Cela créera à terme plus de consommation, de dépenses et également probablement des rentrées d'impôts supplémentaires.

Il faut également veiller à ce qu'il y ait une souplesse des marchés, des marchandises et du travail. Il faut admettre que les Suisses ne sont pas nécessairement souples et que par exemple, l'idée pour un Suisse romand de devoir aller

travailler en Suisse alémanique n'est plus tellement gravée dans son esprit. Il s'agit d'une forme d'éducation ou d'incitation qui bien sûr devrait déjà être inculquée dès l'école. On parle en Suisse de libre circulation au sein de l'Europe. Peut-être faudrait-il déjà circuler librement au sein de la Suisse et le faire volontairement.

On discute beaucoup des entraves et des réglementations tatillonnes qui empêchent l'implantation de nouvelles entreprises. Il est vrai que ces dispositions sont là. Certaines communes ou certaines collectivités ont compris qu'elles devaient faciliter l'implantation d'entreprises, d'autres non. Étonnamment, celles qui font une ouverture sont plutôt de tendance bourgeoise. Ce qui est regrettable, c'est que la tendance n'est pas la même partout et que dès lors, le déséquilibre peut se créer au sein d'un même canton ou de la confédération.

On devrait également permettre un assouplissement du temps de travail sans pour autant arriver à la réduction à 36 heures hebdomadaires. La réduction du temps de travail ne me paraît pas être de nature à créer des emplois. En effet, si l'entreprise doit continuer à payer le collaborateur qui travaille 36 heures au salaire de 40 ou 42 heures, le propriétaire d'une PME ne pourra pas engager une personne de plus pour travailler les 4 ou 5 heures qui manquent et payer celle-ci à plein tarif également. En revanche, ce qui risque d'arriver, c'est que celui qui travaillera moins en temps doive travailler plus en efficacité. On peut envisager le partage de certaines tâches si cela est faisable.

Plus la charge fiscale sur l'entreprise augmentera, moins celle-ci disposera de marge de manœuvre et moins elle pourra être concurrentielle sur le marché. C'est la raison pour laquelle on voit déjà plusieurs entreprises qui ont été délocalisées, celles-là même dont les chefs critiquent la situation économique suisse.

L'évolution doit se faire dans les esprits. Nous sommes malheureusement devenus presque généralement un peuple d'assistés. Il faudrait redonner à celles et à ceux qui en auraient la plus petite envie, de se lancer. C'est grâce aux PME que la Suisse devrait vivre et non pas grâce uniquement aux grandes entreprises tentaculaires qui elles peuvent du reste délocaliser d'un jour à l'autre. Cette liberté ou ce libéralisme économique, c'est aux PME qu'il faut le donner et ce sont elles qui en bénéficient le moins pour le moment. Elles sont souvent entre le marteau et l'enclume, savoir entre les clients et la banque. Il y a encore en Suisse des réserves de qualité et d'inventivité. Ne les tuons pas par une fiscalité trop lourde, par des assurances sociales toujours plus tentaculaires. Essayons de trouver la formation adaptée.

Une augmentation de la TVA est parfaitement envisageable, pour autant qu'elle s'accompagne d'une baisse de l'impôt fédéral direct. C'est un moyen de libéraliser l'économie. Nous devons également apprendre dans notre société à économiser. L'économie libérale et saine ne reviendra que lorsque l'esprit d'économie sera à nouveau bien présent et que l'on cessera de dépenser plus que ce que l'on gagne.

L'Etat doit assumer des tâches prioritaires. Il y en a d'autres auxquelles il pourrait renoncer, surtout dans les moments difficiles, et ce afin de permettre aux entreprises de démarrer et de progresser en bonne condition. C'est cela que j'appellerai le libéralisme économique.